



Juin 2025

# Informations aux habitants de Curtilles

**Des insectes invasifs – ne les laissons pas s’installer chez nous !**

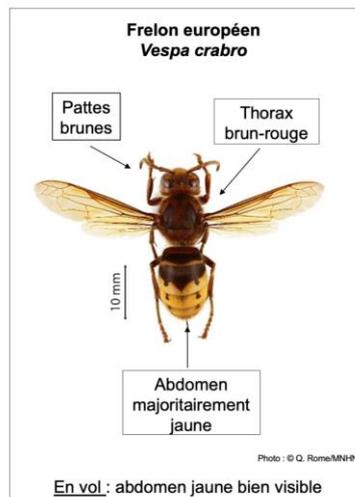
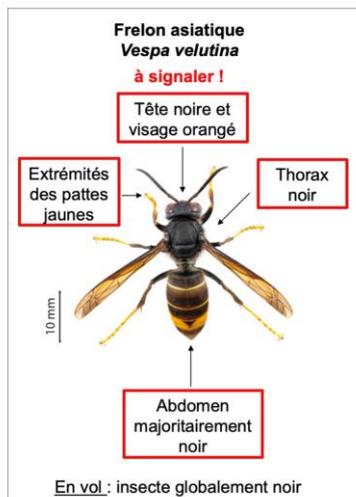
**Moustique tigre : il est porteur de maladies pour l’homme**

Évitez les récipients avec de l’eau stagnante :  
des vieux pneus, des soucoupes de pots de fleur, des arrosoirs avec des fonds d’eau, etc.

Les femelles du moustique tigre piquent en journée et plusieurs fois la même personne. Cet insecte peut être porteur de maladies graves.



**Frelon asiatique : il menace nos abeilles indigènes**



Afin de les dénicher, observez votre environnement comme les arbres, les fleurs, les buissons, les points d’eau, les avant-toits, les abris et cherchez les jeunes reines.

Photographiez ou filmez les insectes et les nids suspects. Restez prudent et ne prenez aucun risque dans vos démarches, ne l’écrasez pas, car cela peut attirer d’autres spécimens et vous risquez d’être piqué.

**Scarabée japonais : il menace nos cultures, nos forêts et nos espaces verts**

D’une taille de 1 cm (plus petit qu’une pièce de 5 ct), il est caractérisé par 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté et 2 plus grosses touffes à l’extrémité.

**Pour ces 3 insectes, l’annonce est obligatoire !**

Si vous observez un des 3 spécimens, avertissez la commune ou adressez-vous directement au Canton à travers les sites internet dédiés.

**Les liens sont publiés sur [www.curtilles.ch](http://www.curtilles.ch)**



La Municipalité